

L'opposition doit se contenter d'un « cagibi »

PAS CONTENTS, les élus d'opposition de Viry-Châtillon. Il y a quelques jours, leur chef de file, l'élu Nouveau Centre Jean-Marie Vilain, a écrit à la maire PS, Simone Mathieu, pour lui dire sa colère concernant le local que la municipalité propose de mettre à sa disposition. « Un cagibi », tempête l'élu de droite, qui dénonce un « mépris de la minorité ».

ensemble une fois installées une table, une armoire et des chaises ! C'est indécent et mesquin ! »

La mairie a bien promis de réaliser quelques travaux de peinture et d'électricité avant de confier les clés à ses opposants, mais les conseillers municipaux ne décolèrent pas. « C'est une façon de rabaisser l'opposition, s'indigne Jean-Marie Vilain. Nous nous retrouvons avant chaque commission, conseil municipal ou rédaction d'article pour le

journal municipal. C'est du travail. Il nous faut un local digne de ce nom pour cela. »

Une virulence qui surprend la mairie, qui assure avoir tout fait pour satisfaire la demande de la minorité. « Nous leur avons fourni le local le plus adapté que nous avons trouvé, sachant que nous manquons de salles. Ce n'est tout de même pas une cabane de jardinier au fond d'un pré. C'est un ancien bureau des services municipaux que nous avons

délocalisés tout récemment, qui dispose d'une entrée de plain-pied et d'un accès libre à toute heure. Nous allons fournir du mobilier, un téléphone et même un ordinateur si nécessaire. Et si le groupe a besoin de davantage de place pour certaines réunions, nous leur prêterons ponctuellement une autre salle », assure-t-on au cabinet du maire. Et la mairie de jurer qu'il n'y a « pas de mauvais esprit dans cette affaire ».

SANDRINE BINET

« Ce n'est tout de même pas une cabane de jardinier au fond d'un pré »

Au lendemain des élections municipales, j'avais demandé à madame la maire de nous accorder un local administratif à titre permanent pour faire nos réunions, comme le prévoit la loi, raconte Jean-Marie Vilain. Elle a attendu deux mois pour nous informer qu'elle nous attribuait une salle au sous-sol d'un restaurant scolaire. Une pièce délabrée de moins de 10 m², éclairée par deux soupiraux, où les neuf élus de notre groupe ne pourront pas tenir tous



VIRY, HIER MATIN. Jean-Marie Vilain, chef de file de l'opposition dénonce l'attribution par la mairie, comme local administratif, d'un « cagibi » de 10 m², au sous-sol d'un restaurant scolaire, éclairé par deux soupiraux. (LP/S.B.)